



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 février à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de M. Xavier BECK, Maire.

Etaient présents : M. CASTEL, Mme ZAMBERNARDI, MM. FRASNETTI, DALMASSO, Mme ROLAND, M. TRAPHAGEN, Mme SPAGLI, Adjoints, MM. DESCAMPS, MALLEA, MONTESANO, ANGIOLINI, Mmes VEGAS, PICCINI, M. ANGIBAUD, Mme GUASCO, MM. SIMON, RAMOS, Mme HERVOUET, M. QUARANTA, Conseillers municipaux.

Etaient excusés ou absents : Mme BAJON pouvoir à M. FRASNETTI, Mme BRUALLA pouvoir à Mme SPAGLI, Mme BOUDABOUS, MM. POMMERET, ROSELLINI, Mme FRANCH, M. GUGLIELMI, absents.

Nombre de conseillers : en exercice : 27, présents : 20, votants : 22.

Monsieur QUARANTA a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal du 20 janvier 2025.

Administration générale

- 1 - Débat sur les orientations budgétaires 2025
- 2 - Programme d'extension du réseau de vidéoprotection 2025 : sécurisation de l'agence postale communale et du CCAS
- 3 - Métropole Nice Côte d'Azur – Rapport d'activité et de développement durable du 1er janvier au 31 décembre 2023

Personnel

- 4 - Recrutement d'agents pour des besoins saisonniers ou occasionnels
- 5 - Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade 2025-2027
- 6 - Modification du tableau des effectifs

Questions diverses

1 - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Le conseil après en avoir délibéré, prend acte de ce débat.

**2 - PROGRAMME D'EXTENSION DU RESEAU DE VIDEOPROTECTION 2025 :
SECURISATION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE ET DU CCAS**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**3 - MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR – RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Le conseil après en avoir délibéré, prend acte de ce rapport.

**4 - RECRUTEMENT D'AGENTS POUR DES BESOINS SAISONNIERS OU
OCCASIONNELS**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**5 - DÉTERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE
GRADE 2025-2027**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES : NEANT

La séance est levée à 19 h 05.